# L'approche contractuelle dans les hôpitaux publics :

# Une solution pour gagner " en qualité et en satisfaction

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité

En marge de la Saint-valentin :

Un concert géant aux couleurs de l'amour a clôturé la semaine

NOUVEL ÉCHEC DES DISCUSSIONS AU GROUPE DE TRAVAIL :

En plus la grève, les enseignants arrêtent la correction de toutes copies jusqu'à satisfaction

PROGRAMME D'URGENCE DE DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE :

150 millions de FCFA P.3 pour la maison

des jeunes à Mango

UNE MISSION RWANDAISE
AUPRÈS DU HCRRUN:
Des experts en réconciliation
partagent leur expérience
avec l'institution dirigée

P.3&4 Dar Awa Nana

Renforcement de la coopération entre l'Egypte et le Togo : Le président Faure Gnassingbé a échangé avec Al Sisi au Caire sur la situation en Afrique



<u>Interview / Pitang TCHALLAà propos du dossier LCF-City FM :</u>



Pitang Tchalla, président de la HAAC

"Si un organe émet sans l'autorisation de la HAAC, c'est cette dernière qui a compétence à arrêter l'illégalité"

## Bilan de 2016 et perspective d'Avenir à l'OTR :

# 568,5 milliards de F.CFA de recettes réalisées sur 575 milliards de FCFA Henry Gaperi déterminé à moderniser l'office informatiques où le taux est de 0%. Pour ce qui concerne les tis-

L'Office Togolaise des Recettes depuis sa mise sur pied jusqu'aujourd'hui n'a cessé d'informer la population sur ses chiffres d'affaires qui sont enregistrés chaque année. C'est pour se conformer à cette tradition, que les premiers responsables de l'office ont encore publié le jeudi 16 février dernier les recettes de l'année 2016 qui s'élèvent à 568,5 milliards de FCFA.Un résultat qui a été obtenu grâce aux performances réalisées en termes de sensibilisations, de formations des contribuables et du personnel ainsi qu'à l'amélioration du système informatique de l'office.Pour la circonstance, c'est le Commissaire Général Henry Gaperi qui a eu à diriger les travaux à la grande salle de conférence de la SAZOF en présence de ses collaborateurs.

L'objectif de la rencontre de SAZOF a permis de faire la revue des performances de l'année 2016 et de définir les perspectives d'avenir c'est-à-dire les grandes lignes de 2017.

Selon le Commissaire Général, sur 575 milliards FCFA qui ont été fixés comme objectif en 2016, l'Office est arrivé à réaliser un chiffre d'affaire de 568,5 milliards de FCFA soit une proportion de 99% des recettes. Satisfait de cette prouesse, il n'a pas manqué de revenir sur les activités importantes, notamment l'application du tarif commun, l'amélioration du système informatique au niveau des douanes, des impôts et des services généraux.

En terme de défis, il a par ailleurs mis l'accent sur le développement du civisme fiscal qui fait déjà objet de formation et



fiscale (PAGFI) initié les 13 et 14 février un atelier de formation sur le civisme fiscal à Lomé. Le but visé est de renforcer les capacités des chefs divisions venus de l'intérieur et de la capitale dans un premier temps et s'acquitter de leurs obligations.

#### Rencontre d'échange avec les femmes revendeuses de tissus imprimés

Le Chef de l'Etat soucieux du bien être de la population a dans le cadre de son mandat social par rapport à la loi de finance de 2017 procédé à un allègement fiscal. Une bonne nouvelle qui a fait objet de rencontre d'échange avec les femPhoto de famille à l'issue de la rencontre sur l'allègement fiscal mes revendeuses de tissus imprimés. C'était le vendredi 17 sus imprimés de 18% la T février à l'hôtel Sarakawa. ramené à 10%. Satisfa

Etaient présents le Commissaire Général de l'office, le Commissaire des impôts et le Commissaire des Douanes et Droits indirects. A cette rencontre, différentes communications sur la loi de finance 2017, sur le mécanisme TVA, sur la facture normalisée et aussi sur les valeurs de référence pour les produits de première nécessité ont fait objet de débat.

Par rapport à cet allègement fiscal, il faut noter qu'il concerne un certain nombre de produits notamment le riz, les énergies renouvelables et les terminaux sus imprimés de 18% la TVA est ramené à 10%. Satisfait de cette décision du Chef de l'Etat, la présidente de ces femmes n'a pas manqué de lui adresser ses sincères remerciements pour son engagement ferme et sa préoccupation face aux problèmes que vivent les nanas Benz de Lomé.

Elle a saisi cette occasion pour réitérer sa volonté à travailler davantage avec les comptables dans le but de profiter de cet allègement fiscal d'une part et d'autre part d'aider l'office à atteindre les objectifs qui lui ont été assignés.

Elom



de renforcement de capacités des agents sur toute l'étendue du territoire sans oublier les campagnes d'information et de sensibilisation à l'endroit de tous les contribuables.

Pour le fait que l'OTR ambitionne d'être un office moderne et efficient au niveau national et régional, les premiers responsables ont commencé déjà par initier pour le compte de 2017 des projets de formations sur le civisme fiscal et des séances d'échanges sur l'allègement fiscal instauré par le Chef de l'Etat.

## Le civisme fiscal pour une bonne gouvernance

Payer régulièrement ses impôts c'est amener le contribuable à œuvrer pour un développement socio-économique du pays. C'est pour ce fait que les responsables divisions de l'Office Togolais des Recettes (OTR) ont dans le cadre du Projet d'Appui à la Gouvernance

ensuite d'amener les entreprises à s'acquitter de leurs contributions. Le civisme fiscal est un volet important pour le bon fonctionnement de l'office.

C'est pourquoi Abdoulaye Niane expert et formateur en civisme fiscal a beaucoup échangé avec ces agents sur les différents aspects du civisme fiscal sur comment ils pourront amener le citoyen lambda à payer les différents impôts et taxes ainsi que les obligations fiscales. C'était aussi le lieu pour lui de les montrer les différents comportements à adopter en cas de contrôle fiscal. M. Tchodié Philippe commissaire des services généraux à l'OTR à travers cet atelier, a, au nom de l'ensemble du personnel remercié le gouvernement pour la rigueur et l'importance qu'il accorde au concept de la fiscalité source de développement d'une nation.

Il a enfin souligné l'urgence d'amener les contribuables à

## Communiqué de presse



REGULARISATION DES DELAIS DE VALIDITE DES COMPTES CLIENTS

Lomé, le 11 février 2017- TOGO CELLULAIRE informe son aimable clientèle que dans la journée du vendredi 10 février, elle a procédé à la correction d'une anomalie sur les comptes clients. En effet certains clients avaient indument les délais de validité des comptes excédant plusieurs années.

En réalité, depuis novembre 2012, chez TOGO CELLULAIRE les délais de validité des recharges sont plafonnés à 4 mois pour le délai d'émission des appels et 5 mois pour le délai de réception. Ceci implique qu'aucun numéro sur le réseau TOGOCEL ne peut avoir à la date du 10 févier 2017 une validité d'émission des appels dépassant la date du 10 juin 2017 d'où cette régularisation.

La Direction Générale présente toutes ses excuses à sa clientèle concernée pour les désagréments causés par ce réajustement et la rassure par la même occasion qu'il n'y aura aucune incidence sur la validité des crédits des comptes.

TOGO CELLULAIRE vous remercie pour votre compréhension et vous témoigne une fois encore toute sa reconnaissance pour votre fidélité.

Pour obtenir plus d'informations : togocel@togocel.tg ou appelez le 888.

Vous pouvez aussi accéder à notre page Facebook : <u>www.facebook.com/Togocel</u>

Ou à notre site web : www.togocel.tg

Contact presse: Mlle OURO SAMA Djawadatou: 92277170.

TOGO CELLULAIRE est une société d'Etat à caractire commercial de droit privé créée le 18 février 1998 p our répondre au souci permanent du gouvernement Togolais de diversifier et de développer le secteur des télécommunications. Filiale de TOGO TELECOM, elle a démarré ses activités commerciales le 1<sup>er</sup> Juillet 1998. TOGO CELLULAIRE s'est depuis lors positionnée en leader dans le secteur des télécommunications au Togo.

Elle s'évertue en 18 ans d'existence à prouver et à légitimer ce leadership. Son actuel Directeur Général est M. Affoh ATCHA-DEDJI.

# Renforcement de la coopération entre l'Egypte et le Togo : Le président Faure Gnassingbé a échangé avec Al Sisi au Caire sur la situation en Afrique

Les relations d'amitié et de coopération entre l'Egypte et le Togo se sont renforcées depuis quelques années avec la présence du pays d'Al Sisi dans notre pays qui s'investit dans plusieurs domaines. La semaine dernière en voyage officiel au Caire, le président Faure Gnassingbé s'est entretenu avec son homologue égyptien Abdel Fattah Al Sisi.

Les deux hommes ont échangé sur la situation en Afrique, la lutte contre le terrorisme et les évolutions au Moyen-Orient.

Les présidents Faure et Al Sisi ont également parlé de la coopération bilatérale qui est aujourd'hui en plein essor avec



des projets qui sont financés à travers l'aide publique ou par des interventions du secteur

Lors de cette visite d'Etat en terre égyptienne, le Président Faure Gnassingbé avait à ses côtés, le ministre Infrastructures et le directeur général de l'Aviation civile. L'Egypte a décidé de renforcer son engagement sur le conti-

Notons que la dernière rencontre entre les présidents Faure Gnassingbé et Abdel Fattah Al Sisi remonte à juillet 2016 à l'occasion du sommet de l'Union africaine au Rwanda.

**Nouvelle Opinion** 

# <u>Programme d'Urgence de Développement Communautaire :</u>

# 150 millions de FCFA pour la maison des jeunes à Mango

Le Programme d'Urgence de Développement Communautaire lancé par le chef de l'Etat Faure Gnassingbé le 30 juin 2016 à Mandouri connaît depuis quelques mois des avancées notables. Le programme qui prend en compte les populations vivant dans les zones rurales en leur procurant des équipements socioéconomigues de base est rentré dans sa phase décisive avec la concrétisation des actions.

Après le lancement effectif de plus de 400 Km de pistes rurales à travers toutes les régions du pays, d'autres actions se suivent pour permettre aux populations de ces zones d'avoir accès aux infrastructures.

C'est dans ces perspectives que vendredi dernier, Mme Victoire Dogbé Tomegah, la ministre du Développement à la base, a posé la première pierre de la Maison des jeunes de Mango dans la préfecture de l'Oti au nord du Togo.

Cette initiative permettra aux populations de cette ville



de disposer d'équipements en l'occurrence une maison des jeunes dont le coût de l'ouvrage est estimé à 150 millions de FCFA.

Selon le projet, ce centre comprendra de nombreux équipements dont une bibliothèque et une salle multimédias. Le site d'environ 2 hectares sera électrifié et accessible par une route bitumée.

C'est dans le programme d'Urgence pour Développement Communautaire que cette Maison des jeunes de la préfecture de l'Oti sera construite pour un épanouissement des jeunes de cette localité située à plus de 500 Km au nord de la capitale Lomé.

L'objectif que vise une telle initiative est de doter toutes les régions du pays d'infrastructures socioéconomiques de base pour contribuer au développement et améliorer les conditions de vie des populations.

N.O

# <u>Une mission rwandaise auprès</u> <u>du HCRRUN :</u>

# Des experts en réconciliation partagent leur expérience avec l'institution dirigée par Awa Nana

Le Haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) pour s'inspirer des expériences Rwandaises en matière de réformes institutionnelles, constitutionnelles et administratives a tenu une rencontre de partage avec une délégation d'experts Rwandais.

res, les mécanismes à mettre en place et les écueils à prévoir lorsqu'un pays s'engage dans le processus de réformes.

Quand ont parle aujourd'hui du pire génocide rencontrer en Afrique nous pouvons faire référence au Rwanda. Un pays qui a



L'objectif de cette rencontre est de permettre à la commission des réformes, aux différents acteurs issus des départements ministériels, institutions et organisation de la société civile, de s'approprier les différentes démarches préliminaiété touché sur tous les plans et qui a connu une situation économique chaotique sur une longue période. Mais, grâce à la volonté manifeste des politiques et de toutes les couches sociales, ce

Suite à la page 4

# Nouvel échec des discussions au Groupe de Travail : En plus la grève, les enseignants arrêtent la correction de toutes copies jusqu'à satisfaction

Le compte rendu des discussions au sein du groupe de travail exposé par les premiers responsables syndicaux de la CSET aux différentes Assemblées Générales synchronisées le samedi dernier semble venir ravager tous espoirs des enseignants. Ceux-ci ont en effet placé tout leur espoir dans les conclusions des travaux des 15 et 16 février derniers. Il faut ainsi rappeler qu'une semaine auparavant, les premiers responsables de la coordination, s'appuyant sur la promesse du gouvernement de trouver une issue à la question du statut particulier et des primes jusqu'à jeudi, 16 février au plus tard, ont demandé à la base d'observer une trêve d'une semaine supplémentaire au groupe de travail en vue de donner une dernière chance aux discussions.

Curieusement, le compte rendu des travaux qui ont fait le tour des réseaux sociaux et plateformes des enseignants depuis jeudi soir ont plutôt provoqué de la déception et la



colère de la plupart des enseianants qui se retrouvent dans la CSET.

D'après le compte rendu en question, la journée de jeudi a servi à terminer les débats autour des droits et avantages relatifs au statut particulier de l'enseignement et à faire la synthèse des grandes orientations dudit statut particulier. C'est

ainsi qu'il a été question de faire la lecture de la conclusion du groupe de travail et d'y apporter des amendements nécessaires. Dans ladite conclusion, 16 recommandations ont été adressées par la partie syndicale à l'endroit du gouvernement, des recommandations qui résument fondamentalement les droits et quelques devoirs de

l'enseignant et de tout personnel de l'éducation.

A bien lire le compte rendu des travaux du jeudi dernier, c'est sur insistance des centrales syndicales que le gouvernement a dû accepter le délai de six mois pour la finalisation et la mise en application du statut particulier. Mais s'agissant du point crucial concernant l'octroi d'une prime d'incitation conséquente à la fonction enseignante en vue d'apaiser la situation en attendant le statut particulier, la partie gouvernementale affirme ne pas s être disposé à pendre quelques engagements que ce soit dans ce sens parce que n'ayant aucun pouvoir de décision dans ce groupe de travail. Les ministres présents à ces travaux estiment au'il leur faut avant tout rendre compte à qui de droit. L'arrivée du FMI en avril prochain, des contraintes budgétaires sont les raisons avancées par les représentants du gouvernement pour justifier les difficultés à satisfaire aux revendications de la CSET.

Tel est le contenu du compte rendu du groupe de travail qui vient à nouveau provoquer la déception des enseignants. Selon les informations dont nous disposons, lors des Assemblées générales synchronisées du samedi, 11 février 2017, il avait été décidé par la base de la CSET qu'un mot d'ordre soit déposé dès vendredi lorsque les négociations auraient échoué le jeudi. C'est ainsi qu'une grève de trois jours débute à compter de demain mardi, 21 février 2017. En dehors des cours de la période de grève considérés comme faits, les enseignants réunis au sein de la CSET n'entendent pas corriger les copies ni remplir les bulletins de notes aux élèves avant le dénouement de la crise.

Que nous réservent semaines à venir ? Que faut-il espérer de cette année scolaire avec ses mouvements de grève répétés ? Rien de bon si le gouvernement et les syndicats ne font aucun effort pour parvenir à trouver un terrain d'entente en vue de sauver l'année.

Vivement que chacune des parties place au devant de toute chose l'intérêt supérieur de l'éducation togolaise afin de limiter les dégâts le plus tôt possible car c'est l'avenir de toute l'école de notre pays qui est présentement en jeu.

Apo

### Vouvelle PINION

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyse et de publicité **Récépissé** n°0149/14/03/01/HAAC Siège: Adidoadin, PAvée prolongé, 2ème carré après Pharmacie Le Galien

#### Diretceur de Publication:

El Hadj TCHAGNAO Arimiyao Cel:91 36 37 55 jeantchagnao@yahoo.fr

### Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior Rédacteurs :

Tchagnao El Hadj Arimiyao Agbékponou Junior Ramzad Maroine Tchagnao Pierre Pouli

Imprimerie:

La Colombe Tirage:

2.000 exemplaires

Une mission rwandaise auprès du HCRRUN:

# Des experts en réconciliation partagent leur expé-rience avec l'institution dirigée par Awa Nana

Suite de la page 3

pays est devenu un modèle de l'Afrique avec une meilleure gestion du bien public qui est fondé sur le partage et le consensus.

Le Haut-commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCRRUN) inspiré par cette volonté manifeste des Rwandais n'a pas hésité à l'inviter pour échanger sur leur expérience. D'où la mission de visite et de travail de la délégation Rwandaise dans notre capitale du 12 au 16 février dernier La délégation après trois jours de travail avec le HCRRUN a rencontré le dernier jour les acteurs issus des départements ministériels et institutionnels ainsi que les médias pour une mise au point.

A l'ouverture Mme Awa Nana présidente du HCRRUN a eu à exprimer ses sincères remerciements à la mission rwandaise qui s'est rendue disponible pour des échanges qui se veulent fructueux. Elle a présenté la stratégie que le Togo a adoptée pour une parfaite réconciliation qui prendra en compte toutes les réalités du pays. Le Professeur Anastase



Shyaka dans son mot a salué l'accueil qui leur a été réservé et aussi l'estime que le Chef de l'Etat a eu à porter à leur égard. Il a expliqué qu'au Rwanda, l'armée est considérée comme la institution qui s'est aventurée sur le terrain de la réconciliation.

D'après ses explications, l'ar-

mée rwandaise agit indépendamment des considérations politiques et ethniques. C'est un pari gagné car selon lui cette armée a été considérée comme le porte flambeau de la réconciliation nationale au Rwanda.

En ce qui concerne les partis politiques, il en a cité une dizaine qui existent au Rwanda, et a pré-

cisé que leur nombre même s'ils sont de plusieurs dizaines constituent pas un problème. Le plus important est la culture du vivre ensemble. Le professeur Shyaka à la fin de son propos a évoqué l'importance de la parité des sexes au sein des institutions.

La Rédaction

## Interview / Pitang TCHALLA à propos du dossier LCF-City FM :

# *" Si un organe émet sans l'autorisation de la HAAC, c'est cette dernière qui a compétence à arrêter l'illégalité "*

La sentence est tombée le 6 février 2017. Sur décision de la HAAC, les fréquences attribuées au groupe Média Sud ont été retirées par l'ART &P. Et pour cause, les procédures légales pour l'octroi des fréquences n'ont pas été respectées au début par les promoteurs. Selon les informations en notre possession et suite aux explications données par les premiers responsables de la HAAC, le groupe Sud Média ne possède pas une autorisation exigée par la loi. Mais depuis lors, nous assistons à un véritable débat houleux au sein de la population avec des surenchères pour flouer davantage l'opinion. Pour lever le voile sur les zones d'ombre sur cette affaire qui ne cesse de diviser, le président de la HAAC, M. Pitang Tchalla a accordé une interview à notre confrère Forum de la semaine. Compte tenu de l'importance que revêt ce dossier dans le paysage médiatique togolais et étant donné que le retrait des fréquences à ces deux médias continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive, nous reprenons en intégralité de cette entrevue pour nos fidèles lecteurs. Lisez plutôt.

Forum de la Semaine: Monsieur le Président, vous venez de prendre une décision difficile en retirant les fréquences à la télévision Chaîne du Futur (LCF) et à la radio City Fm qui émettent depuis une dizaine d'années. Pour certains c'est un acte courageux qui vient mettre fin à une situation d'illégalité dans laquelle se trouvent ces deux médias et pour d'autres c'est un acte complèteillégal. Monsieur le Président, qu'est-ce qui justifie cette décision aussi lourde de conséquences qui continue de faire couler beaucoup d'encre et de salive avec des condamnations venant du monde de la presse et de la société civile tant sur le plan national qu'international?

Pitang Tchalla: Courage? Ce n'est pas une question de courage. C'est une question de régulation. L'article 130, 3ème alinéa de la constitution stipule que "la HAAC est compétente pour donner l'autorisation d'installation de nouvelles chaînes de télévision et de radios privées". Alors si un organe émet sans autorisation de la HAAC, c'est cette dernière qui a compétence à arrêter l'illégalité. Je réaffirme que ces deux chaines n'ont pas reçu d'autorisation de la HAAC et comme tel, existaient illégalement.

L'article 24 de la loi organique spécifie que la HAAC est compétente pour accorder les autorisations d'installation et d'exploitation des chaines de radios et de télévisions.

Dans le cas d'espèce, il est manifeste que les chaînes dont vous parlez ne sont pas en règle vis-à-vis de la Haute Autorité. Nous sommes dans un Etat de droit et qui dit Etat de droit dit exigences. La HAAC prend donc ses responsabilités dans le respect de ses prérogatives. Parfois le remède



fait plus mal que la maladie.

On nous a brandi une décision d'un prédécesseur mais il n'y a aucun dossier qui justifie cette démarche. Peut-on aujourd'hui, sous prétextes qu'on a déposé des dossiers, prétendre que la situation est normalisée? Nous disons non et disons qu'il faut initier un nouveau dossier. Si la HAAC ne prend pas cette initiative, de quel droit sanctionnerait-on les autres violations de cette loi.

Certains n'hésitent pas à parler avec légèreté de la décision de la HAAC comme une entrave à la liberté d'expression, oubliant volontairement que près d'une dizaine de télévisions privées diffusent librement au Togo, alors qu'il n'y a que quelques mois que certains pays de la sous-région ont accepté l'ouverture de leur espace audiovisuel par un cahier de charges très contraignant autorisant moins de cinq projets de télévisions privées. Donc en matière d'exercice et de garantie de la liberté d'expression, le Togo est bien en avance sur la classe. Le

code de la presse et le paysage médiatique national en font foi.

F.S.: On signale par ailleurs que plusieurs dossiers, auraient disparu à la HAAC ....

P.T: Faux. En 2012, il était question de renouvellement de convention obligatoire pour les médias audiovisuels. C'est à cette occasion que la HAAC s'est rendue compte qu'elle ne peut pas renouveler, car il n'y a pas de dossier. On a argué en son temps que le Président de la République en est le propriétaire et on ne pouvait pas aller lui demander les dossiers. Qu'à cela ne tienne. Selon la loi, le chef de l'Etat ne peut pas avoir une chaîne. Je confirme qu'elle est illégale. Et comme il n'y a aucun dossier, il n'y a pas de traçabilité.

Cette argumentation signifierait qu'il y a eu violation de la réglementation en ce qui concerne les propriétaires. Et nous disons donc que c'est un nouveau dossier qu'il faut reprendre tout simplement.

F.S.: D'aucuns soutiennent que les deux organes avaient participé à l'appel d'offres de 2007. Les responsables de LCF ont même exhibé une quittance d'achat du dossier d'appel d'offres

P.T.: C'est faux, puisque nous avons la liste des médias qui y avaient participé. On va jusqu'à faire l'amalgame, toujours dans le souci de tromper son monde que " groupe sud media", " media sud ", " Lcf ", " radio sud ", etc. c'est la même chose. Je ne suis pas un spécialiste de la question mais tous ces médias ne figurent pas sur la liste pour l'attribution des fréquences en 2007.

F.S.: Comment justifier donc les documents que les responsables de LCF et City Fm brandissent?

<u>P.T:</u> Je ne vais pas douter de leur authenticité. Mais nous à la HAAC nous sommes formels, il n'y a aucun dossier.

F.S: Nous avons appris de sources proches du dossier qu'en 2 01 5, les responsables du Groupe Sud Media ont déposé un dossier qui serait au point et qu'ils auraient payé les frais y afférents?

**P.T.:** Je peux vous dire qu'avant même qu'une demande de dossier ne soit acceptée pour étude, il y a le payement de "cent mille francs pour frais de dépôt de dossier de demande d'autorisation d'installation et d'exploitation de télévision", frais payés le 22 mai 2015. Cela vient confirmer que les deux médias existaient illégalement depuis 2007. Il n'y a aucun dossier relatif à la création de ces deux chaines. Ça veut dire que c'est un nouveau processus qui doit démarrer, ce que monsieur Abaki n'accepte pas.

F.S: Monsieur le Président, l'institution que vous présidez a été un tout petit peu secouée par cette décision. Un des membres a contesté la décision et va plus loin en saisissant la Cour Suprême. Quel sera le sort que la Cour suprême va réserver à votre décision?

<u>P.T.</u>: Les divergences au sein de la mandature sont normales et à l'honneur de ceux qui ont fait confiance à cette

équipe en tenant compte du pluralisme d'opinions. Mais après les débats parfois houleux, une décision est prise et elle engage toute la mandature. Généralement, en tant que président, je privilégie le consensus. Dans le cas d'espèce, nous avons appliqué la procédure et les neuf membres ont participé aux débats et personne n'a boycotté la décision finale. Les chantages, intimidations et menaces actuels n'y peuvent rien, les membres ayant décidé en accord avec leurs intimes convictions. pendante L'affaire étant devant la Cour Suprême, nous ne pouvons pas nous étendre là-dessus.

<u>F.S.:</u> Et au sein de la HAAC, quelle est désormais l'ambiance ? Est-elle désormais divisée, l'institution que vous présidez ?

P.T.: Il n'y a pas de crise interne à la HAAC; elle fonctionne normalement et je félicite les collègues ainsi que le personnel pour la sérénité, la sagesse et l'esprit d'équipe dont ils font preuve. La seule déception, c'est de voir " les secrets dehors".

Mais nous faisons confiance à la Cour Suprême et nous constituons plus que jamais une équipe décidée à remplir sa mission.

Quant aux condamnations, nous les comprenons, car il y a une campagne très forte pour faire accepter le fait accompli, auquel cas, ce serait trahir la mission dévolue à la HAAC.

F.S.: Justement certains observateurs parlent du droit acquis et qu'on devrait s'employer plutôt à légaliser la situation ainsi créée. Ne faut-il pas voir sous cet angle cet épineux dossier?

<u>PT:</u> Est-ce parce qu'une situation illégale aurait perduré pendant longtemps qu'elle devient légale ? Est-ce que c'est parce qu'on a seriné un mensonge pendant longtemps qu'il deviendrait vérité ? Nous disons non et soutenons qu'il faut mettre un terme à cette situation et permettre qu'elle devienne normale et régulière.

Je vous remercie.

<u>Source :</u> Forum de la Semaine

## Amélioration de la production des statistiques agricoles dans les pays de la sous-région :

# es acteurs outillés sur les bonnes pratiques

Intégrer les systèmes statistiques dans le développement d'une sécurité alimentaire fiable constitue le leitmotiv des pays de la sous-région. Un véritable souci qui oblige les acteurs à effectuer en amont un travail dans le but d'atteindre les obiectifs fixés par les différents dirigeants. C'est dans cette perspective qu'un atelier de formation sur l'échantillonnage indirect pour les enquêtes et recensements agricoles a été initié le mardi 14 février dernier à l'hôtel Santa Maria. Ouvert par le Col. Ouro Koura AGADAZI cet atelier a eu pour objectif d'améliorer la production des statistiques agricoles dans les différents pays de la sous-région.

Aujourd'hui bon nombre de pays en développement reste tout le temps confronté à une insuffisance dans la production des statistiques agricoles où les problèmes sont pour la plupart ruraux. Cela est dû à la faiblesse des investissements, l'inadaptation des infrastructures statistiques face à l'évolution



technologique et le déficit de formation des agents. Or, les stratégies d'une bonne production agricole doivent se fonder sur des informations précises en vue d'évaluer régulièrement leurs résultats. C'est fort de ce constat que cet atelier a été organisé par le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de l'hydraulique, en collaboration avec l'Institut National de la Statistique et des Etudes

Démographiques (INSEED) et aussi avec l'appui de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

L'Objectif était de donner aux cadres togolais des connaissances pratiques et compétences nécessaires en matière d'enquêtes et recensements agricoles. M. Kokou Yao Nguissan directeur de l'Institut National de la Statistique et

des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED), à l'ouverture de l'atelier s'est félicité de la contribution apportée par la commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, pour la réalisation de cette formation, qui se présente comme un cadre de correction des insuffisances constatées dans la production des statistiques agricoles dans les pays en développement.

Pour lui, c'est un atelier qui revêt une importance particulière pour les systèmes statistiques nationaux d'autant plus que ces résultats vont aider à amorcer les prochains recensements et enquêtes agricoles dans de bonnes conditions. Plusieurs sessions ont été abordées au cours de cette formation. On peut citer entre autres les cadres et sources des statistiques agricoles, les unités statistiques et méthodes de collectes, les bases de sondage, l'échantillon maitre, les systèmes intégrés des recensements et enquêtes agricoles, l'échantillonnage indirect, et enfin les

expériences des pays.

Pour le ministre Agadazi cette formation est une aubaine pour les différents cadres car elle s'est tenue à un moment précis où le gouvernement togolais a adopté une nouvelle politique agricole qui s'étend sur la période 2016-2030 et s'active dans la préparation de son nouveau plan d'investissement agricole pour 2016-2025.

En rappel le ministre est revenu sur les progrès que le Togo a pu réaliser dans le cadre du Programme National d'Investissement Agricole et de sécurité Alimentaire (PNIASA 2011-2016), notamment la croissance de la production, avant d'inviter tout un chacun dans son domaine à mieux relever les défis qui sont entre autres le manque de disponibilité des ressources humaines qualifiées et de programmes adéquats de formation, ainsi que les problèmes de capacités des centres de formations en statistique agricole.

**Elom** 

## L'approche contractuelle dans les hôpitaux publics :

# **Une solution pour gagner en qualité et en satisfaction**

Etre en bonne santé constitue la meilleure des choses à laquelle toute personne aspire. Un objectif qui de nos jours resté confronté à d'énormes problèmes. Des problèmes qui prennent leur source dans la gestion hasardeuse et calamiteuse de nos centres hospitaliers publics. C'est ce qui est à l'origine du manque de confiance, d'un désintérêt général de la population, des mouvements de grèves et aussi du boycott des services de santé public par des citoyens issus des couches plus ou moins favorisées.

Face à ce problème qui est de plus en plus fréquent le Chef de l'Etat à travers son mandat social instruit le ministre de la santé à mettre en œuvre l'approche contractuelle qui est une expression qui semble être nouvelle dans le vocabulaire des togolais mais qui est employée depuis quelques mois par le Pr Mijiyawa. Vu l'importance et l'urgence de cette approche le ministre de la santé a eu à rencontrer le mercredi 15 février dernier les responsables des organes de presse pour leur présenter toutes les facettes de cette approche contractuelle.

La plupart des hôpitaux publics au Togo sont considérés comme des lieux où on note un manque criard de matériels de travail. Un lieu où certains patients regrettent l'accueil qui leur est réservé. Pire certains patients au lieu qu'ils soient gardés dans un environnement sain se retrouvent dans des conditions déplorables avec un grand nombre de malades dans une salle. L'hôpital est devenu de nos jours un centre où on note une corruption grandissante et des surfacturations de la part de certains responsables.

C'est un tableau qui est de moins en moins reluisant lorsqu'on décrit le système de santé dans notre pays. Et pourtant les togolais sont obligés de s'y rendre pour se faire soigner et parfois la triste situation qui fait mal est lorsque l'on trépasse pour une maladie qui au départ n'était pas morbide, mais qui le devient à cause de la qualité des prestations partant de l'accueil jusqu'à l'hospitalisation et la libération.

C'est un diagnostic qui selon le Ministre de la Santé Prof Moustapha Mijiyawa est triste et révèle que le taux de fréquentation et de satisfaction des populations dans les principaux



centres hospitaliers publics du pays est nettement en régressions (40%) contre une hausse dans les hôpitaux confessionnels (60%). Afagnan, Dapaong et d'autres ont été des exemples sur lesquels le Ministre a fondé son argumentaire.

Pour ne pas rester les bras croisés et assistés tout le temps à la descente aux enfers du système sanitaire de notre pays le ministre de la santé sous l'impulsion de Faure Gnassingbé veut initier cette approche contractuelle pour redonner une autre image au pays.

Au fait, selon lui c'est une méthode qui amène l'Etat propriétaire des ces biens publics, à confier la gestion de tout ou une partie des prestations à une société privée qui a naturellement un cahier de charge et qui a l'obligation de gérer dans les règles de l'art et de rendre compte régulièrement à l'administration des hôpitaux.

C'est l'une des stratégies qui leur permettra non seulement d'améliorer la qualité des soins et des services dans tous les hôpitaux publics mais aussi de rendre la gestion qui au départ était calamiteuse, beaucoup plus saine et rigoureuse. C'est ainsi que pour la phase pilote le choix a été porté sur une ONG Belge MEMISA pour une gestion efficace du CHU Sylvanus Olympio.

Pour ce qui concerne ceux de Blitta et d'Atakpamé la gestion se fera par l'ONG française Entraide Médicale Internationale EMI. Pour le Prof Mijiyawa cette gestion s'étendra sur toute l'éten du du territoire nationale à condition que cette phase expérimentale ressorte des résultats positifs et encourageants.

Signalons qu'avant cette rencontre avec les hommes de médias, le ministre s'est aussi entretenu avec les syndicats et acteurs du monde médicale sur le même sujet qui tient beaucoup à cœur au président de la République qui veut redonner un nouvel éclat aux hôpitaux publics afin que chaque togolais puisse ressentir la joie et le bonheur à travers les différents traitements et soins qu'ils recevront dans ces hôpitaux.

Kodjovi

NOUVELLE OPINION - N°516 DU 20 FÉVRIER 2017

## Forum des femmes du 25 février prochain :

# Le Magazine le Pacific veut renforcer leur capacité en matière de culture de la paix

Dans le souci de promouvoir la culture de la paix basée sur la crainte de Dieu chez la femme, le " Magazine le Pacific " organise le 25 février prochain à Agora Senghor un Forum des Femmes pour la Culture de la Paix (FFCP). Avec pour thème " culture de la paix dans nos sociétés : responsabilité et contribution de la femme " ce forum verra la participation de 300 participants, composés de chercheurs et d'experts, de responsables des organisations de femmes, des femmes du secteur public et privé ainsi que des étudiantes.

femme est considérée comme un être très important au regard de son rôle central qu'elle joue au foyer et possède des compétences particulières pour la consolidation de la paix.

Des compétences qu'elle a acquit à travers le rôle de mère et de personne qui prend toujours soin des membres de sa famille et aussi de la communauté. Elle est un élément central pour la promotion de la culture de la paix de part ces capacités d'écoute et de dialogue.

Ainsi, la sensibiliser et renforcer

Dans la société actuelle la ses capacités en matière de prévention des conflits au sein des foyers consiste à lui enseigner le savoir-être et le savoir-faire d'une femme croyante selon les saintes écritures. C'est dans cette perspective que le "Magazine Pacific qui fait de la culture de la paix son crédo a bien voulu organisé ce forum à l'intention de toutes les femmes.

> C'est une sensibilisation qui partira d'une série de sensibilisation religieux pour mettre en exergue comment une femme qui réussit sa vie de couple pourra préserver la paix au sein de sa société.

Signalons que des panelistes motion des valeurs de tolérance, de renom sont attendus et donneront des communications sur diverses thématiques relatives à la pro-

de l'acceptation de l'autre et du bon voisinage.

Agbe

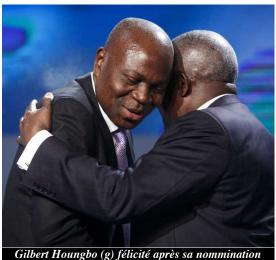
## Gilbert Houngbo à la tête du FIDA : Le Président Faure salue les qualités et compétences de son ancien PM

Le 06 février dernier, à l'issue du vote au siège du FIDA à Rome, M. Gilbert Fossoun Houngbo, ancien premier ministre Togolais et actuel directeur général adjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT) qui postulait au poste de la présidence du FIDA face à d'autres candidatu-

res a été porté au poste de cette institution onusienne. Les réactions ne se sont pas fait attendre pour saluer les compétences du nouveau président élu à la tête du FIDA. Le président Faure Gnassingbé n'est pas en reste. Après l'élection de son ancien premier ministre, il lui a adressé ses félicitations.

Dans son courrier adressé au nouveau président du FIDA, le chef de l'Etat togolais a reconnu en lui les qualités et les compétences. L'ancien Premier ministre togolais est un homme expérimenté qui a une connaissance des institutions onusiennes. Il prendra ses fonctions le 1er avril pour un mandat de 4 ans. En marge de son élection à la tête du FIDA, M. Gilbert Fossoun Houngbo s'est réjoui et s'est engagé à poursuivre les programmes en cours au sein de cette institution pour le déve-

" Je poursuivrai le programme d'une amélioration institutionnelle continue et de positionnement stratégique du FIDA sur la scène internationale du développement. Ceci inclura un rôle accru dans les processus internationaux de suivi de mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD). J'investirai également pour que l'engagement politique soit renforcé aux plans international, régional, national et local. Outre les domaines de politiques soulignés dans la section suivante, j'aurai pour objectif une augmentation considérable du financement des opérations du FIDA et poursuivrai la réforme et les améliorations de l'efficacité d'organisation', a expliqué M. Gilbert Houngbo.



L'actuel directeur général adjoint de l'Organisation internationale du travail (OIT) devenu président du FIDA est déterminé à mener une initiative décisive sur le plan international avec pour idée primordiale de faire étendre rapidement les services financiers ruraux pour le développement.

Selon les informations, ce programme comprendra une augmentation du micro-financement à des conditions préférentielles pour l'agriculture et les activités génératrices de revenus dans les zones rurales.

M. Houngbo veut également mettre en œuvre une approche plus audacieuse de l'accès au financement pour les populations pauvres, améliorer la qualité de la nutrition et réduire les pertes de produits alimentaires. Tout ceci s'inscrit dans la droite ligne de générer plus de revenus pour les populations rurales pour les sortir de la pauvreté.

En somme, M. Houngbo est convaincu que le FIDA et ses partenaires seront un jour en mesure d'aider chaque petit exploitant qui le souhaite à mobiliser les ressources nécessaires à l'atteinte de ses objectifs et ambitions.

Pour le nouveau président du FIDA, cette idée nécessitera une coopération renforcée avec les partenaires de son institution à l'échelle mondiale et nationale ainsi que les organisations de petits exploitants. L'idéal selon Gilbert Houngbo serait de garantir la création de cadres politiques adéquats et d'étendre les infrastructures de services financiers et de produits financiers spécifiques qui exploitent le potentiel des technologies.

La Rédaction

## En marge de la Saint-valentin :

## **Un concert géant aux couleurs** de l'amour a clôturé la semaine

Le 14 février dernier le monde entier a célébré la saintvalentin qui est une fête des amoureux. En marge de cette fête, Togo Cellulaire leader de la téléphonie mobile pour être plus proche de sa clientèle a organisé le samedi 18 février sur l'esplanade de Togo 2000 un concert de l'amour et de l'amitié édition 2017.

La Saint-Valentin est une occasion où les gens se font des petits cadeaux que se soit entre ami, couple et parent dans le but de déclarer ou de rappeler son amour à son prochain. C'est dans cette logique que Togo Cellulaire a bien voulu se rapprocher à sa clientèle à travers le concert de l'amour et de l'amitié. Un géant concert qui a connu la participation d'une crème d'artiste togolais à l'instar de Mirlinda, Tony x, Black T, Kolins et aussi d'autres qui ont fait



L'artiste Mirlinda sur scène

bouger le centre d'exposition Togo 2000.

C'était une foule immense qui a fait le déplacement de CETEF. Parmi eux, on pouvait distinguer des couples tous habillés en couleur de l'amour c'est-à-dire le rouge et le

Pour cette soirée qui était



riche en jeu de lumière, plusieurs abonnés de Togo Cellulaire sont tous repartis avec des lots de cadeaux composés de sacs, de T-shirt, de casquettes et aussi de parapluies.

Signalons que pour cette édition Togo Cellulaire n'est plus resté dans l'option du jeu SMS mais plutôt dans celle de whatsap qui est devenu un canal digitale très sollicité par tout le monde.

Togo Cellulaire à l'occasion de cette soirée a profité pour informer toute sa clientèle qu'à partir de ce lundi, mis à part les kits dont les numéros commencent par 90; 91; 93 elle lance de nouveaux kits commençant par 70. Une raison de plus qui montre que cette société de téléphonie mobile au Togo se préoccupe plus davantage au bien-être de sa clientèle

**Nouvelle Opinion** 



# **BUNUS RECHARGEMENT INTERNET**

- Renouvellez votre forfait avant échéance
- Bénéficiez de 14 jours de validité en plus



## REMPLACEMENT SANS FRAIS DE BATTERIE POUR LE TÉLÉPHONE illico **3i**

 Sur présentation du reçu d'achat du téléphone ou de la batterie à remplacer







Plusieurs surprises vous attendent en agence!

Pour plus de renseignements, composez le **119** ou le **22 22 01 19** si vous appelez d'un autre réseau.

www.togotelecom.tg